

Cimetière Saint Mayme

La commune d'Onet-le-Château compte trois cimetières municipaux : le cimetière d'Onet Village, le cimetière Saint-Mayme, le cimetière Saint-Martin de Limouze.

Conformément à la loi sur la biodiversité, la commune d'Onet-le-Château a définitivement abandonné le désherbage chimique pour l'entretien des espaces publics, y compris dans les cimetières.

Pour garantir la santé des visiteurs et des jardiniers, des méthodes alternatives mécaniques et thermiques sont employées tout au long de l'année.



Horaires d'ouverture au public

Vous pouvez accéder librement au cimetière :

Cimetière Saint Mayme

Du 1er novembre au 30 avril de 8h à 19h

Du 1er mai au 31 octobre de 8h à 20h

Règlement Le lien ci-dessous vous [règlement intérieur des cimetières de la commune D'Onet-le-Château](#)

Pour tous renseignements :

Consultez en ligne le portail funéraire numérique de la commune. Il vous permet d'accéder librement à des informations spécifiques (démarches à effectuer lors d'un décès, la réglementation des cimetières, la recherche de défunt, pompes funèbres habilités, tarifs des concessions et emplacements etc.)

CONTACTEZ LE SERVICE



SERVICES MUNICIPAUX ADMINISTRATIFS

Accueil et Formalités Citoyennes

Hôtel de Ville 12, rue des coquelicots
12850 Onet-le-Château

Lundi : 9h – 12h et 13h30 – 17h30 |
Mardi, Jeudi et Vendredi : 8h – 12h et 13h30 – 17h30 |
Mercredi : 8h – 12h20 et 13h30 – 17h30 |

Permanences État-civil les samedis sur rendez-vous.
[0565772500](tel:0565772500)

[Itinéraire](#)
[Contact](#)

VOUS Y RENDRE



CIMETIÈRES

Cimetière de Saint Mayme

61, route des devèzes
12850 Onet-le-Château

[Itinéraire](#)
[Site Internet](#)



HÔTEL DE VILLE D'ONET-LE-CHÂTEAU

12, rue des coquelicots
12850 - Onet-le-Château

[S'y déplacer](#)



URL de la page : <https://www.onet-le-chateau.fr/vivre-a-onet/vos-equipements/cimetieres/cimetiere-saint-mayme/>